

Rétjè

Revue de la Société Ivoirienne de Transhumanisme

ISSN : 3008-0835

ISBN : 978-2-9598101-0-7

EAN : 9782959810107

www.revue-retfe.net



**Numéro 2
décembre
2024**

INDEXATIONS



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1025614>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3008-0835>



<https://reseau-mirabel.info/revue/22096/Rete-Revue-de-la-Societe-ivoirienne-de-transhumanisme>

ÉDITORIAL

La connaissance a cessé, depuis des lustres, d'être la chasse gardée d'une élite insulaire. Universalisée et vulgarisée, elle est, à ce jour, un ensemble de données marquées du paraphe de l'intersubjectivité. Produit d'interaction et de complémentarité, un tel patrimoine se révèle l'ouvrage de chercheurs constituant un édifice, dont chaque apport disciplinaire n'est qu'une pièce de la grande mosaïque.

Mais, une science synergique, parce que relevant du suprahumain, paraît aujourd'hui gagnée par l'audace de franchir le Rubicon de la modification du génome humain. Cela, d'autant plus que semble, à présent, à portée de main la perspective de rompre avec le signe indien des maladies héréditaires.

Si la gageure ne va pas sans procès, quelle pourrait être la contribution des sciences humaines aux joutes induites du rêve d'un saut dans l'inconnu de la posthumanité ? Les problématiques générées peuvent-elles jamais s'épuiser dans le rayon d'un seul champ disciplinaire ? Comment faire l'économie d'une réflexion transversale, face à la complexité et à l'imbrication des incidences d'une entrée en posthumanité ?

La Revue Rétjè – dont la dénomination ramène à la notion de « sagesse » en abidji, une langue du sud-est ivoirien, relevant de celles dites nigéro-congolaises – a choisi de valoriser l'interdisciplinarité dans l'abord des questions de notre temps.

Nous formulons le vœu que chacune des contributions de la présente revue incite la conscience des lecteurs à penser le monde de manière ouverte, plurivoque et dialectique. C'est à ce prix que dogmatismes, fanatismes et autres écueils infantiles de la pensée se dissiperont, faisant place à la fécondité, source perpétuelle de renaissance !

Josué GUÉBO
Directeur de Publication

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Dr (MC) GUÉBO Josué Yoroba, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef : Dr AKA Pancrace, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. YAPI Ayenon Ignace, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Prof. GADEGBEKU Samuel, Professeur des Universités, Académie des sciences des arts, des cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)

Prof. FELTZ Bernard, Professeur des Universités, Université de Louvain-La-Neuve (Belgique)

Prof. GADJI Yao Abraham, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Prof. TAKO Antoine, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Prof. KENMOGNE Emile, Professeur des Universités, Université de Yaoundé

Prof. NGUESSAN Depry Antoine, Professeur, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Prof. TANOHI Jean Gobert, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Prof. FOGOUI Anatole, Professeur des Universités, Université de Maroua (Cameroun)

Dr (MC) GADOU Dakouri, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SEKA Georges Kouassi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) YAPO Séverin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GAHÉ GOHOUN Cynthia, Maître de Conférences (Philosophie Morale), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

Dr (MC) YAPO Séverin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GAHÉ GOHOUN Cynthia, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr (MC) GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr KONE Odanhan Moussa, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Contact

Site web : <https://revue-retfe.net/>

E-mail : revueretfe@gmail.com

Téléphone : +225 01 02 50 39 55/ 07 79 96 32 72

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Les auteur.e.s sont prié.e.s de se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre : Titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, en gras, taille 14.

Mention de l'auteur

Après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche, comportant : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne).

Résumé :

Un résumé en français et en anglais ou dans la langue d'étude de l'auteur. N'excédant pas 250 mots, il se limite à une brève description du problème étudié et aux principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il présente sommairement les résultats.

Mots-clés : Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 11. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Formatage:

Le texte doit être justifié en Police Garamond. Taille de police 14 pour le titre, 11 pour les résumés et la bibliographie et 12 pour le corps du texte. Interligne : 1, 5. Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Le texte doit être compris entre **8 et 18 pages maximum**. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte :

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations :

Les citations de moins de quatre lignes sont présentées entre guillemets dans le texte. Lorsque la citation est supérieure ou égale à quatre lignes, il faut aller à la ligne pour l'insérer (interligne 1) en retrait de 1 cm à gauche et à droite, taille : 11.

Les citations dans une langue autre que celle de l'écriture sont traduites et directement intégrées au texte.

Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage de la citation, doivent être précisés à la suite. Exemple : (Cékoré, 2003 : 10) ou pour Cékoré (2003 : 10). Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures :

Ils sont à numéroté et doivent comporter un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte :

Les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Akakpo, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention **et al.** en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités effectivement dans le texte.

Pour un article : le Nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, le nom de la Revue en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Exemple : LAMOUREUX Sophie (2001), « La codification ou la démocratisation du droit », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 48, 801-824

Pour les ouvrages : on note le Nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et la maison d'édition.

Exemple : GUEBO Josué (2020), *Réflexions sur le transhumanisme. L'intersubjectivité et l'écosophie*, Paris, L'Harmattan.

Pour les extraits d'ouvrages : le Nom de l'auteur et le prénom, suivi de l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les thèses ou mémoires : NOM, Prénom (s) de l'auteur Année de publication. Zone titre. Thèse de doctorat, Ville, Université.

Exemple : KONE Odanhan Moussa (2022), *Les enjeux géopolitiques et géoéconomiques internationaux du conflit du Sahara-Occidental*, Thèse de doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara.

Pour les actes de colloques : les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet : le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

Exemple : SEVESTRE Marc (2022), « Intelligence Artificielle : Démiurge ou Démon ? »
<https://www.linkedin.com/pulse/intelligence-artificielle-d%C3%A9miurge-ou-d%C3%A9mon-marcsevestre/?originalSubdomain=fr> consulté le 25 mars 2021.

SOMMAIRE N°2

Anglais

1. **Sènakpon Adelphe Fortuné AZON, Komi BEGEDOU, Komla M. AVONO** : The poetics of loss and loneliness in kai harris's what the fireflies knew.....10 à 24

Anthropologie

2. **Lamane MBAYE** : Tambours et rythmes de tambours dans la littérature orale sénégalaise : essai de drumologie.....25 à 35

Communication

3. **Thadée Balouhib Somda KPANYAWNE** : Cartographie numérique sans bio-art ni savoir-faire : signe éco-techno-symbolique invitant à la coenonciation.....36 à 46

Histoire

4. **Hassane HAMADOU**: Le conseil de l'entente : initiative d'intégration sous régionale ou instrument de géopolitique néocoloniale?.....47 à 58

Lettres Modernes

5. **Dovi YELOU, Afi Alihossi Ahoefa KANSIWER** : Étude comparative des présentatifs de l'ajagbe et de l'ewegbe : une analyse morphosyntaxique.....59 à 76

6. **Mohamed YANOUGÉ, Oumar SK DEMBELE** : La réécriture de medee au service du métissage culturel dans medee Kali de Laurent Gaude.....77 à 91

7. **Jeannette Yolande MBONDZI, Féline Thérèse OGANDZA MOUGUISSI** : Le tolibangando décrypte : les clés d'un parler stratégique et unificateur pour se faire entendre.....92 à 105

8. **Vinyikê Dzodzi SOKPOH** : Analyse psycholinguistique du discours d'Eddy-Malou106 à 121

Géographie

9. **Laurent Abé ABÉ, Christophe Kouamé N'GUESSAN** : La hausse du cout du transport routier de marchandises en côte d'Ivoire : incidence sur le pouvoir d'achat des populations de 1990 à 2020.....122 à 135

10. **Makpondéou MAKPONSE** : Patrimoine foncier et aménagement routier durable dans la commune de Savalou au Benin.....136 à 155

Psychologie

11. **Arnauld DABIE** : Perception du nouvel outil informatique de travail et résistance à l'innovation technologique chez des salariés d'entreprises privées d'Abidjan.....156 à 168

Sciences de l'éducation

12. **Noukpo Saturnin HOUEHA, Léandre ASSOGBA, Lydie M. M. ZANNOU, Coovi Cyriaque AHODEKON** : Perceptions des acteurs du système éducatif béninois de la pédagogie des grands groupes dans l'enseignement des pct au secondaire.....**169 à 182**

Sociologie

13. **Anouman Yao Thibault OUSSOU, Kouamé Fulgence N'GORAN** : Implications socio-économiques de la compétition sportive (CAN 2023) dans la ville de Bouaké.....**183 à 197**
14. **Fatoumata FOFANA** : Dynamiques et déterminants des violences conjugales à l'encontre des femmes à Bamako.....**198 à 215**
15. **Inna Gabrielle MAYILA Épouse GAWANDJI OLOUNDIGOLO** : Bio-économie et identités individuelles: mutations silencieuses dans la gestion budgétaire des familles ouvrières gabonaises.....**216 à 226**
16. **Kossia Annick Patricia BOA, Adouobo Christophe N'DOLY** : Autonomisation des femmes cacao-cultrices par l'approche "avec" au sein des coopératives dans l'ex-boucle du cacao ivoirien.....**227 à 239**
17. **Rébeka épouse Agnimou KAKOU**: Modèle co-construit de gestion des conflits agriculteurs-éleveurs en milieu rural à Bobi, cote d'ivoire.....**240 à 253**

PATRIMOINE FONCIER ET AMENAGEMENT ROUTIER DURABLE DANS LA COMMUNE DE SAVALOU AU BENIN

Makpondéou MAKPONSE

Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale (LABEE)/Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)/ Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)/ Université d'Abomey-Calavi (UAC)/ Bénin

E-mail: makpons18@yahoo.fr

Résumé

L'implantation des infrastructures de transport nécessite une gestion respectueuse du patrimoine foncier pour un développement durable. Cette recherche vise à analyser les effets du foncier sur l'aménagement routier dans la commune de Savalou. Il importe notamment de comprendre les relations qui existent entre les infrastructures routières et le foncier, socle de toutes les activités socioéconomiques. Une recherche documentaire, des observations sur le terrain et des entretiens avec un échantillon de 150 personnes, constitué par la méthode probabiliste de Schwartz et le choix raisonné ont permis de collecter des données climatologiques, démographiques et socioéconomiques dans les domaines de transport et du foncier. Des données topographiques, altimétriques et planimétriques ont permis de déterminer l'allure et l'orientation du relief. Avec la cartographie, la spatialisation des infrastructures routières a été réalisée. Les enquêtes ont révélé l'absence des Plans de Transport et d'Aménagement du Territoire appropriés. Les infrastructures routières ne sont ni programmées comme un accompagnement d'une certaine utilisation de l'espace qui va générer des demandes, ni comme une incitation à la localisation des activités ou fonctions de l'espace. Les pesanteurs sociologiques et les objectifs divergents des acteurs au développement empêchent une cohésion entre la promotion des infrastructures de transport et la gestion foncière. Seulement 0,28% des routes est bitumée, 99% des terres appartiennent à des privés et 0,02% des espaces urbains sont lotis. La croissance démographique et la consommation ont réduit l'espace, facteur de conflits fonciers. Une gestion intégrée du territoire est gage d'une satisfaction durable des besoins fonciers et du transport routier.

Mots clés : Savalou, collectivité territoriale, patrimoine foncier, aménagement routier, développement durable

Land heritage and sustainable road development in the commune of Savalou in Benin

Abstract

The establishment of transport infrastructure requires respectful management of land assets for sustainable development. This research aims to analyze the effects of land on road development in the municipality of Savalou. It is particularly important to understand the relationship between road infrastructure and land, the basis of all socio-economic activities. Documentary research, observations in the field and interviews with a sample of 150 people, constituted by the probabilistic method of Schwartz and the reasoned choice made it possible to collect climatological, demographic and socio-economic data in the fields of transport and land. Topographical, altimetric and planimetric data made it possible to determine the shape and orientation of the relief. With the cartography, the spatialization of the road infrastructures was carried out. Investigations revealed the absence of appropriate Transport and Land Use Plans. Road infrastructures are neither planned as an accompaniment to a certain use of space which will generate demands, nor as an incentive to localize activities or functions of space. Sociological constraints and the divergent objectives of development actors prevent cohesion between the promotion of transport infrastructure and land management. Only 0.28% of roads are paved, 99% of land is privately owned and 0.02% of urban spaces are subdivided. Population growth and consumption have reduced space, a factor in land disputes. Integrated land management is a guarantee of sustainable satisfaction of land and road transport needs.

Keywords: Savalou, local authority, land heritage, road development, sustainable development

Introduction

Au Bénin, la commune de Savalou est une collectivité territoriale décentralisée dont la population aspire à un développement socioéconomique durable. Pour y arriver, l'aménagement du territoire constitue un outil incontournable. « L'aménagement est une fonction humaine universelle qui répond à un besoin anthropologique d'organiser et de planifier la vie collective dans une aire géographique donnée. Cette fonction universelle se déclinerait alors sous autant de formes, pratiques et mises en ordre de l'espace qu'il existe de sociétés, d'époques ou de lieux » (Desjardins, 2021 :13). Il dépend alors des niveaux économique, technologique, politique voire socioculturel d'une communauté humaine sur un territoire donné. Pour Merlin (2000 : 39), « l'aménagement du territoire est « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les humains et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques ». Il a des dimensions économique, sociale, environnementale, spatiale, stratégique. En effet, le Code de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme (Loi 94-122, du 28 novembre 1994) en France, définit l'aménagement dans l'article 2 comme « l'ensemble des choix, des orientations et des procédures fixées à l'échelle nationale ou régionale pour organiser l'utilisation de l'espace et même d'assurer notamment la cohérence dans l'implication des grands projets d'infrastructures, d'équipements publics et des agglomérations ». L'aménagement du territoire a un objectif, une finalité et pour support fondamental la terre. Celle-ci est utilisée à des fins multiples et variées qui lui donnent une grande importance ou utilité dans la vie des populations. La terre constitue une source de convoitise dans l'organisation politique et sociale et constitue un enjeu fondamental dans les pays africains (Kebe, 2014 :10), se caractérise par une marchandisation et par une compétition de plus en plus fréquente du fait de son importance pour la survie des populations actuelles et futures (Agballa, 2019 :12). Elle fait l'objet de toutes les formes d'exploitation ou d'occupation que les aménagements de territoire durables doivent prendre en considération surtout dans un monde rural comme celui de la commune de Savalou. La sauvegarde du monde rural passe par la reconnaissance et la revalorisation de tous les éléments et de toutes les liaisons qui constituent les différents niveaux de l'organisation spatiale : les espaces archaïques, et anciens (sites historiques et archéologiques), les espaces naturels et écologiques, les espaces domestiques, les espaces modernes futuristes, les espaces mythiques, les espaces symboliques, de représentation, les espaces de type étatique ou super-étatique (Cherubini, 1988 :380). Les infrastructures routières font partie des principaux aménagements qui touchent la quasi-totalité de ces différents niveaux de l'organisation spatiale de la commune de Savalou. Il en résulte des conflits entre les aménagistes, les propriétaires et défenseurs des différents sites et paysages dont le support est la terre, c'est le foncier qui est un patrimoine socioculturel. Un aménagement routier durable nécessite l'analyse des interactions qui existent entre les différentes composantes du foncier afin de déterminer les effets de celui-ci sur l'aménagement routier dans la commune de Savalou.

Le foncier est un héritage, produit de l'histoire, plus ou moins ancienne, d'un territoire ou d'un groupe social (Vernières, 2015 :1). Le foncier est aussi l'ensemble particulier des rapports sociaux ayant pour support la terre ou l'espace territorial ; ces rapports sont principalement déterminés par les facteurs économiques, juridiques ou par des techniques d'amélioration pouvant matérialiser et caractériser ces supports sociaux en autant de régimes distincts (Loi n°2007-03 du 16 octobre 2007 portant régime rural au Bénin). La terre reste dans la mentalité de la population comme une propriété collective appartenant aux vivants et aux ancêtres et considérée comme la déesse nourricière.

La commune de Savalou est desservie par des routes urbaines et rurales. L'accès au chef-lieu de la commune c'est-à-dire à la ville de Savalou est possible grâce à une route bitumée (axe Dassa-Zoumè-Djougou). C'est le tronçon de la Route Nationale Inter-Etat 3 qui s'étend sur environ 1,5 km avec un bon réseau d'assainissement à travers la ville. Dans l'agglomération de Savalou, il existe 5,680 km de voies bitumées, 23,045 km de voies en terre praticable, 2,100 km de voies non praticables, 5,750 km de voies ouvertes en zones loties et 53, 695 km de voies non ouvertes en zones loties. Tous les chefs-lieux d'arrondissement sont desservis par des routes profilées. La plupart des fermes et campagnes sont reliées par des sentiers. L'ensemble des réseaux routiers permet le transport des biens et des personnes favorisant ainsi la symbiose entre les populations des localités et la pratique des activités du secteur tertiaire. La route s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire. Elle est « fédératrice et génératrice » de l'Etat (Robert et Verdier, 2012 :25). La route a pour support la terre et sa réalisation est à l'origine de la modification des paysages voire la dégradation de l'environnement si elle n'est pas respectueuse des ressources naturelles et humaines (sites naturels et socioculturels). Pour un aménagement routier durable, il est nécessaire de protéger les ressources naturelles et les sites socioculturels afin de limiter les conflits entre le patrimoine foncier et la construction des infrastructures routières. Comment alors concilier l'aménagement routier et le patrimoine foncier dans la commune de Savalou pour un développement socioéconomique durable ? En outre, quels sont les fondements des conflits entre le patrimoine foncier et l'aménagement routier dans la commune de Savalou ? La non intégration des valeurs socioculturelles constituent le principal facteur de désharmonie entre le patrimoine foncier et l'aménagement routier dans la collectivité territoriale de Savalou.

Cette recherche vise à analyser les effets du foncier sur l'aménagement routier dans la commune de Savalou. En effet, dans cette collectivité territoriale, des composantes naturelles du foncier (arbres, forêts termites, reliefs résiduels, cours et plans d'eau, etc.) localisées dans les espaces urbains comme ruraux sont socialisées et sacrées. En plus, il existe des sites archéologiques ou historiques, sacrés, des paysages socioculturels, des monuments, etc., implantés suivant des orientations ou plans séculaires qui à présent sont dispersés dans les terroirs. Ces composantes et sites constituent à présent de véritables obstacles aux aménagements en général et routier en particulier et surtout aux aménagements non intégrés. Pendant longtemps, le Bénin et en l'occurrence ses communes comme celle de Savalou ont

souffert de l'absence des outils de l'aménagement du territoire à caractère stratégique, notamment le schéma National d'aménagement du territoire (SNAT), les Schémas nationaux des infrastructures et grands équipements (SNIGE), les plans nationaux d'affectation et d'utilisation du sol (PNAUS) et les études prospectives. De plus en plus, dans la commune de Savalou se forment et s'activent des mouvements de renforcement ou de revalorisations des normes traditionnelles progressistes, d'Education Relative à l'Environnement, à la gestion participative aux tâches de développement socioéconomique et à la mise en place des autorités locales démocratiquement élues dans un contexte de décentralisation. L'ensemble des différents efforts laisse envisager une prospérité socioéconomique durable pour la population de la commune de Savalou.

1. Approche méthodologique

1-1 Natures et sources des données

Les données collectées dans le cadre de cette étude sont de natures et sources diverses. Des données démographiques, socioéconomiques ont été collectées à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) pour comprendre le mode et le niveau de vie de la population afin d'analyser la pression exercée par cette dernière sur les ressources naturelles en général et sur le patrimoine foncier et l'aménagement routier en particulier dans la commune de Savalou. Elles ont également permis d'apprécier les usages et valeurs socioéconomiques des routes et des composantes du foncier. Des statistiques climatologiques ont été obtenues auprès des services de Météo-Bénin pour analyser la variabilité pluviométrique afin de déterminer les périodes humides et sèches et leurs effets sur les activités socioéconomiques en général et particulièrement sur la gestion du patrimoine foncier et l'aménagement routier. Les données topographiques et planimétriques ont été collectées à l'Institut Géographique National du Bénin afin d'apprécier la précision des nivellements. Des informations relatives aux cours et plans d'eau, à leurs bassins-versants, aux nappes phréatiques ou aquifères et à la nature des roches, aux formations pédologiques du secteur d'étude sont collectées dans les services des Directions des mines, de l'hydrologie et de l'hydraulique et au Centre National d'Agro pédologie. Cette collecte a permis d'analyser la résistance des différents types de roches et de formations pédologiques face aux effets des eaux de ruissellement. Les services du ministère de l'environnement ont fourni des informations générales sur les risques environnementaux (pollution, épidémie, dégradation des écosystèmes, dérèglements climatiques, etc.) afin de déterminer les mesures d'adaptation, de résilience et de protection à observer pour s'en prémunir dans le secteur d'étude.

Ces données ont été collectées pour analyser les interrelations, interactions et interdépendances qui existent entre le patrimoine foncier et l'aménagement routier dans la commune de Savalou.

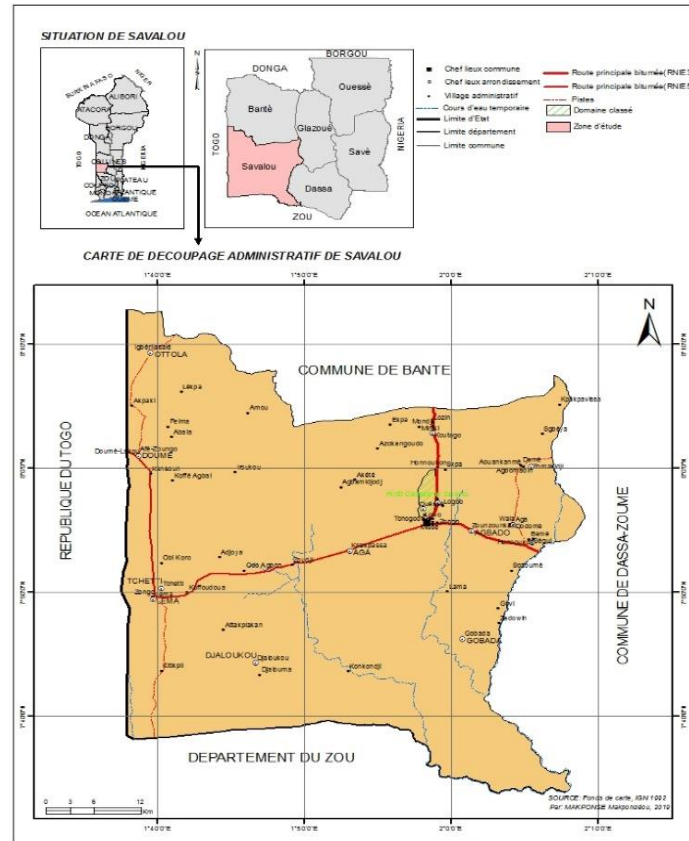
1.2- Matériel de collecte des données

Dans le cadre de cette recherche plusieurs types de données ont été collectés grâce à l'usage d'un ensemble de matériels. Un GPS (Global Positioning System) et un appareil photographique qui ont permis respectivement de déterminer les coordonnées géographiques et la prise des images des éléments naturels et anthropiques considérés comme des repères et utiles à l'illustration dans ce travail. Un smartphone a été utilisé pour enregistrer des entretiens relatifs à des informations utiles à cette recherche. Les cartes topographiques de Zagnanado 3c (IGN, 1963) à 1/50000 et d'Abomey à 1/200000 (IGN, 1987), les cartes pédologiques de reconnaissance de la République Populaire du Bénin d'Abomey et de Porto-Novo à 1/200000 (B. Volkoff, 1976) ; les cartes géologiques Porto-Novo-Est au 1 / 500000 de 1957 et Abomey-Zagnanado au 1/200000 de 1986 de reconnaissance du Dahomey à 1/500000 ont été utilisées pour servir de repères et de localisation de phénomènes géographiques. Dans le but d'analyser la dynamique du réseau routier, des images satellitaires Landsat TM+ de 1998 et 2018 de 30 m de résolution ont été utilisées. Les données obtenues sont de diverses natures et ont été collectées grâce à une recherche documentaire et des enquêtes sur le terrain. La pré-enquête a commencé le 08 août 2024 pour prendre fin le 25 août 2024.

1-3 Méthodes de collecte des données

Une recherche documentaire a servi à faire le point des connaissances sur les thématiques relatives au patrimoine foncier et à l'aménagement routier à travers plusieurs documents à caractères scientifiques disponibles dans des bibliothèques et centres de documentation. Les travaux de terrain ont permis de compléter les données issues de la recherche documentaire, de les comparer et de les corriger ou réajuster. Les travaux de terrain se sont déroulés sur le territoire de la commune de Savalou. Le milieu de collecte des données est la commune de Savalou comprise entre 7°35' et 8°13' latitude nord et 1°30' et 2°6' longitude est. Elle est limitée à l'ouest par la République du Togo, à l'est par les communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué, au nord par celle de Bantè et au sud par la commune de Djidja. Sa superficie est de 2674km² ; soit 2,37% du territoire national (figure 1).

Figure 1 : Situation géographique de la commune de Savalou



Source : Traitement cartographique de la commune de Savalou, 2019

La figure 1 montre le territoire de la commune de Savalou, un espace qui s'étend du nord au sud sur près de 65 km et de l'est à l'ouest sur près de 58 km. Il a été le champ des enquêtes réalisées dans le cadre de cette recherche. Les observations indirectes réalisées à partir des cartes et images satellitaires ont été confirmées ou infirmées par des visites de terrain. Pour collecter des informations auprès de la population un échantillon représentatif de 150 personnes a été constitué en utilisant la méthode probabiliste de Schwartz (2002) et le choix raisonné basé sur des critères non cumulatifs comme avoir vécu dans la commune au moins pendant 30 ans, être âgé d'au moins 21 ans, personnes ressources, membres des institutions traditionnelles et modernes de gestion du foncier, des services de transport, de gestion des questions environnementales, propriétaire terrien. La formule de Schwartz utilisée est : $N = T^2PQ/e^2$ avec $N =$ taille de l'échantillon ; $T^2 =$ écart fixé à 1,96 correspondant à un degré de confiance de 95 % ; $P =$ nombre de ménages par arrondissement / nombre de ménages de la population-mère ; $Q = 1 - P$; $e =$ marge d'erreur qui est égale à 5 %. L'application de cette formule a permis de déterminer les ménages à interroger. Soient $N_1, N_2, N_3, N_4, N_5, N_6, N_7, N_8, N_9, N_{10}, N_{11}, N_{12}, N_{13}, N_{14}$, les nombres respectifs de chefs de ménages à interroger dans chacun des quatorze (14) arrondissements de la commune de Savalou : Djaloukou, Doumè, Gobada, Kpataba, Lahotan, Lèma, Logozohè, Monkpa, Ouèssè, Ottola, Tchetti, Savalou-Aga, Savalou-Agbado, Savalou-Attaké. Le nombre total de ménages de la commune est 27991 (INSAE, 2013 :21-25).

$N = (1,96)^2 (P) (1-P) / (0,05)^2$. En prenant comme exemple l'arrondissement de Djaloukou, le nombre de chefs de ménage à interroger est : $N1 = 1,96 \times 1,96 (1566 : 27991) (1- 0,05) / (0,05)^2 = 73$. Les résultats des calculs des chefs de ménage à interroger dans les autres arrondissements et les chefs de ménage réellement interrogés après réduction de 10% sont consignés dans le tableau I.

Tableau I : Répartition par arrondissement des chefs de ménage interrogés

Arrondissements de la commune de Savalou	Effectif des ménages par arrondissement	Effectif des chefs de ménage à interroger par arrondissement	Effectif des chefs de ménage interrogés par arrondissement
1-Djaloukou	1566	73	7
2- Doumè	3892	185	19
3- Gobada	1203	59	6
4- Kpataba	2314	113	11
5- Lahotan	1290	73	7
6- Lèma	1664	87	9
7- Logozohè	1072	59	6
8- Monkpa	794	45	5
9-Ouèssè	1928	100	10
10-Ottola	1583	87	9
11-Tchetti	2032	100	10
12-Savalou-Agah	3251	162	16
13- Savalou-Agbado	3297	162	16
13- Savalou-Attaké	2105	113	11
Total	27991	1418	142

Source : Travaux de terrain, 2022

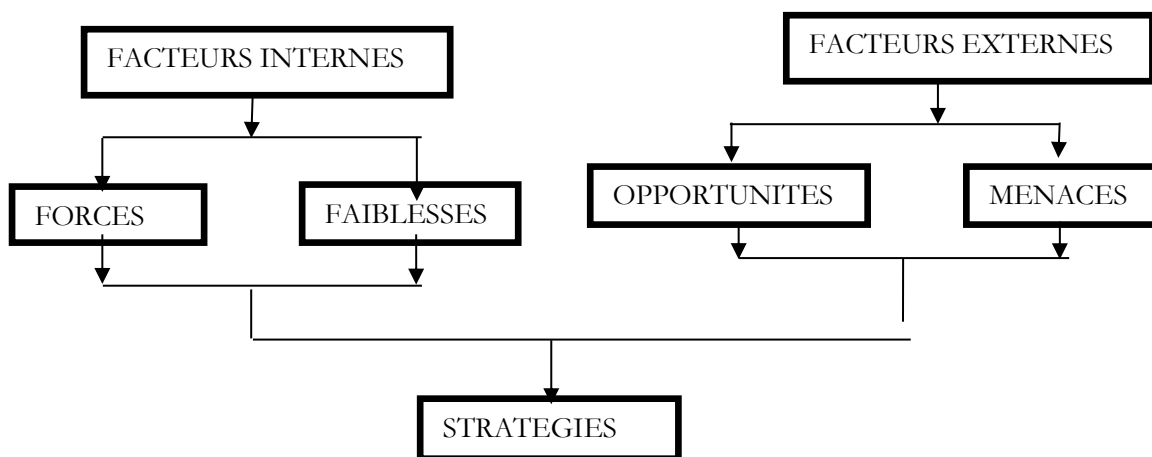
Le tableau I montre que 142 chefs de ménage ont été interrogés dans le cadre de cette étude. Le choix raisonné a permis d'interroger huit (08) personnes. Au total l'échantillon utilisé dans le cadre de cette recherche est composé de 150 personnes. Les personnes ressources qui représentent 5,33% de l'échantillon ont été interrogées en utilisant un guide d'entretien tandis les 94,67% de l'échantillon restant ont été soumis à un questionnaire. En d'autres termes, les 142 chefs de ménage identifiés par le protocole de Schwartz ont fait objet d'une enquête par questionnaire et les 8 personnes retenues ont connu une enquête par entretien à l'aide d'un guide d'entretien. Une grille d'observation a été utilisée en milieu réel. En effet, des observations directes sur le terrain ont permis de corriger les imperfections de l'analyse et de l'interprétation des images satellitaires Landsat TM+ de 1998 et 2018 réalisées sur le secteur de recherche. Les données collectées ont été traitées et les résultats analysés.

1.4-Traitement des données et analyse des résultats

Le traitement des données à consister à une écoute attentive des entretiens enregistrés, à un dépouillement manuel et à une catégorisation des données quantitatives et qualitatives. Les données statistiques ont été traitées à l'aide de logiciel SPSS.17.0 et rangées à l'aide des tableurs Word et Excel 2016 en tableaux et en

graphiques. Pour révéler la dynamique du réseau routier de la commune de Savalou, les images satellitaires ont été également traitées. Le logiciel ERDAS Imagine 2011 version 11.0.2 a été utilisé pour le traitement numérique des images de *Leica Geosystems Geospatial*, les corrections radiométriques, géométriques, l'assemblage des bandes, le mosaïquage, le découpage du secteur de recherche, la classification des images et son évaluation. Celui de ArcGIS version 10.1 de *Environmental Systems Research Institute* a permis, la création, l'habillage, l'analyse de données statistiques et l'édition des cartes de la dynamique du réseau routier. Le logiciel Arc View version 3.2 a été utilisé pour la numérisation des couches. L'interdépendance observée entre les différentes composantes du patrimoine foncier et l'aménagement a permis de considérer la commune de Savalou comme un système d'où une analyse systémique des résultats obtenus. Cela étant le modèle d'analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunites, Threats*) a été utilisé pour relever les forces, faiblesses, opportunités et menaces des systèmes fonciers et de l'aménagement routier (figure 2).

Figure 2 : Version réduite du modèle SWOT



Source : Makponsè, 2024

La figure 2 met en relief les interdépendances qui existent entre les composantes négatives et positives du système que forment le patrimoine foncier et l'aménagement routier dans la commune de Savalou. L'application du modèle d'analyse des résultats, *PEIR (Pressions, Etats, Impacts et Réponses)* a mis en exergue les effets des actions anthropiques sur l'environnement, les états des écosystèmes et les mesures de protection utilisées par la population. La démarche méthodologique utilisée a permis d'obtenir des résultats.

2-Résultats

2.1-Foncier dans la commune de Savalou, un patrimoine varié et facteur de développement durable

Pour 89,4% des octogénaires interrogés, Savalou était une chefferie constituée de plusieurs villages. Il s'agissait de l'aire du groupe socioculturel Mahi très dominant. Les principaux piliers de fonctionnement de cette chefferie sont les couvents, les oracles, les aïeux, la tradition, le respect de la hiérarchie, etc. La spiritualité occupe une place importante dans la gestion de la cité et des ressources. Ce fond culturel et cultuel reste incontournable jusqu'à présent et se manifeste dans les pratiques et comportements des populations. Les enquêtes de terrain ont révélé que les relations des populations de la commune de Savalou sont fondées sur la parenté et les formes de liens tissés entre les humains à travers les classes d'âge et les associations. La parenté est le cadre de base de toute organisation sociale et économique. Elle est une collection d'individus parents de sang et plus réduite en contact plus étroit avec lesquels on entretient des relations affectives, juridiques ou d'intérêts matériels. C'est l'unité de vie sociale avec plusieurs paliers : lignages, familles, clans, tribus. Ces relations sont observées dans la gestion du foncier. Des fonctions étaient attribuées à chacun des éléments du milieu naturel comme l'eau (cours et plans d'eau), le relief, le sol, la flore ou la végétation. A chaque site ses fonctions. Les limites du terroir sont connues à travers la présence des objets naturels comme indicateurs ou preuves. Des espaces ont des statuts de sites mythiques, religieux, cynégétiques, d'initiation aux rites, de jardins de plantes médicinales, de pèlerinage, de réjouissance, de cimetières de personnes mortes par accidents, maladies contagieuses ou spirituellement. Ils existent en proportions variables (tableau II).

Tableau II : Proportions des différents types d'espaces dans la commune de Savalou

Types d'espaces dans la commune de Savalou	Proportion ou pourcentage (%)
Espaces mythiques et religieux	05,1%
Espaces archéologiques ou historiques	2,3%
Espaces d'initiation aux rites	4,1%
Espaces de jardins de plantes médicinales	2,2%
Espaces de pèlerinage, du tourisme et de réjouissance	05,3%
Espaces cynégétiques	01,00%
Espaces urbains	24,1%
Espaces ruraux, terroirs ou agraires	55,4%
Autres espaces	00,5%
Total	100%

Source : Travaux de terrain, février 2024

Le tableau II présente les différents types d'espaces socioculturels, et économiques de la commune de Savalou dans leurs différentes grandeurs, tailles ou proportions. Leur diversité est liée à la perception de l'espace, de ses multiples représentations relevant de processus historiques et anthropologiques déployés selon des logiques singulières de constructions, déconstructions et reconstructions.

Les morts naturels sont enterrés dans des habitations. Le foncier est alors porteur de plusieurs formes de patrimoines de diverses natures : culturelle, économique, politique, archéologique, touristique, sanitaire, éducative.

Les enquêtes réalisées dans le cadre de cette recherche ont montré que dans les terroirs de chacune des localités, il existe des espaces sacrés. Certains sont matérialisés par la présence de forêts portant parfois les noms des divinités qu'elles incarnent. Comme par exemples presque partout, il y a « Oro zoun » (Forêt de la divinité Oro), « Fâ zoun » (forêt de l'oracle « Fâ »), Gou zoun (forêt de la divinité Gou « Dieu du fer et du feu »), « Aho zoun » (forêt de la divinité Sakpata « Dieu de la terre, vecteur de la variole, s'il est offensé) où sont enterrées les personnes mortes de variole, varicelle, d'accidents et des femmes mortes avec des grossesses. Certains cours et plans d'eau sont interdits d'accès aux non-initiés car abritant des divinités appelées « Tohossou » (chef de l'eau). Ces lieux sont gérés par des gardiens de temple. Tout contrevenant aux interdits est soumis aux sanctions des dieux omnipotents et omniscients. Des espèces végétales comme *Adansonia digitata*, *Chlorophora excelsa* ou *Melina excelsa*, etc., incarnent des divinités adorées par la population. C'est le cas de la divinité Ouin Kpassali « Dieu de la voie du baobab des abeilles » située dans l'arrondissement de Logozohè non loin de la Route Nationale Inter-Etats (RNIE 3). Dans les agglomérations, il est observé de grandes concessions traditionnelles qui sont des couvents en face ou auprès desquels se trouvent de vastes places de réjouissance des initiés et des spectateurs. Ces couvents sont des lieux de formation, d'initiation, d'entraide pour que les adeptes soient en mesure d'affronter les épreuves de la vie selon 72, 1% des initiés interrogés. Dans l'aire d'habitations de chaque lignée se trouvent des autels, des édifices en miniature abritant des vodouns. Les églises chrétiennes occupent des espaces de taille moyenne allant de 1 à 3 ha.

Il existe également dans les terroirs des sites historiques comme les lieux de refuge des dignitaires lors des invasions des troupes guerrières du royaume d'Abomey. Il s'agit des grottes et des forêts des reliefs résiduels comme celles des collines de Savalou, de la divinité Donmonnon de Monkpa. Les enquêtes de ce travail ont révélé que 75, 3% des reliefs résiduels du secteur de recherche abritent des divinités protectrices des lignées, des familles, des clans ou des tribus. C'est pour cette raison que périodiquement les plus importants font objets d'offrandes et de pèlerinages pour remercier les divinités et les mânes des ancêtres et à implorer leur clémence. Les résidences des chefs et de leurs vassaux, les objets utilisés, les danses et les chansons relatives à la vie sociocommunautaire des Mahi sont des valeurs socio anthropologiques attachées aux différents patrimoines du foncier. En plus l'image de marque du territoire, la qualité de l'air, de la vie, l'agrément du cadre de vie, les valeurs culturelles, les coutumes locales, des savoir-faire, les règles de droit, l'art culinaire, le caractère hospitalier dont fait preuve le Mahi original sont à améliorer et à transformer en des produits d'attraction et d'exportation pour générer des revenus substantiels. Les pouvoirs publics, les associations de développement et les Organisations Non

Gouvernementales (ONG) ont créé des écoles, des centres de santé, des maisons de l'administration, de jeunesse, de loisirs et de sports de superficies variant entre 2 et 5 ha. A cela, il faut ajouter des monuments aux morts, ceux des personnalités et symboles érigés pour faire véhiculer des messages. L'ensemble de ces patrimoines attachés au foncier forme des paysages qui déterminent l'identité socioculturelle de la population du secteur de recherche. Ces patrimoines ont besoin d'être valorisés en les transformant en des sites touristiques admirables et attrayants dans un texte de développement socioéconomique durable prenant en compte la trilogie Economie- Environnement-Société. Les aménagements du territoire de la commune de Savalou devraient intégrer le patrimoine foncier

2.2-Patrimoine foncier et aménagement routier, une cohabitation conflictuelle, mais valorisante

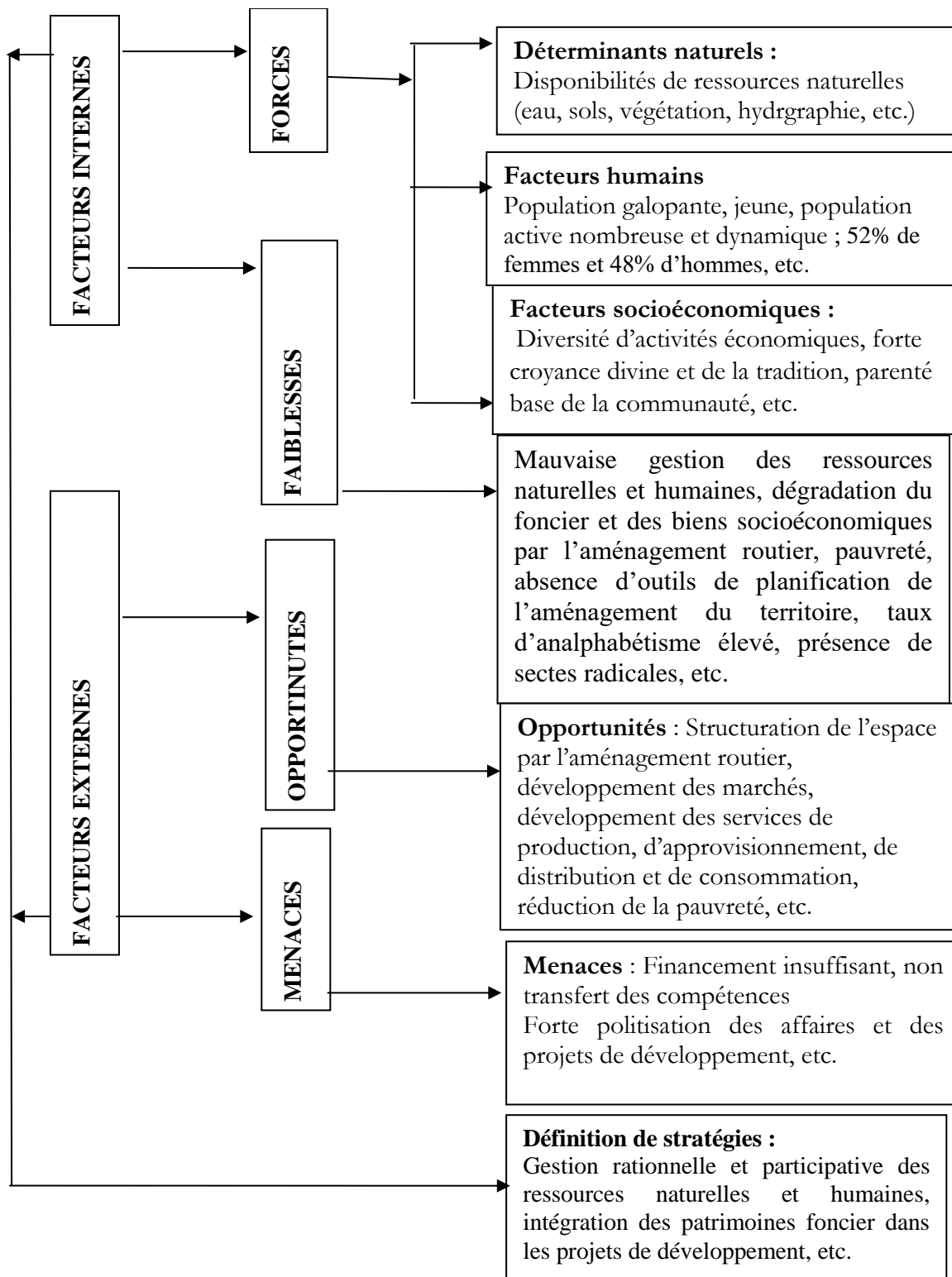
Le Plan de Transport s'inscrit dans le Plan d'Aménagement du Territoire qui a des vocations pour plusieurs activités économiques et sociales. Les infrastructures de transports comme celles routières sont très onéreuses et souvent du ressort de la puissance publique. Le développement des transports dans une région est subordonné à l'essor des activités économiques et de l'effectif de la population. Il consomme de l'espace en dégradant les ressources naturelles et les activités économiques que supporte la terre. Dans la commune de Savalou, la quasi-absence des Plans de Transport et d'Aménagement du Territoire a rendu les aménagements routiers très hostiles aux intérêts privés de la population. Cette hostilité se traduit par la destruction des habitations, des champs de cultures agricoles, des sites archéologiques comme les cimetières, des sites royaux, religieux, touristiques, des arbres fétiches. En effet, l'élargissement et le bitumage de la route Savalou-Djougou a détruit en moyenne 141 habitations, 306 ha de champ de cultures agricoles, 14 forêts sacrés et 5 symboles de divinités dans la commune de Savalou.

Parfois les symboles constituent des dangers ou menaces pour les acteurs de la construction des routes. C'est le cas d'une divinité appelée « Ouin-Kpassali » symbolisée par une ruche d'abeilles logée dans un *Adansonia digitata* situé au bord de la Route Nationale Inter-Etats n° 3 et devrait être dégagée dans le cadre de l'élargissement et du bitumage de la route. Les multiples assauts des travailleurs ou employés à cet effet ont été soldés par des échecs. Il a fallu l'association des dignitaires de la divinité pour procéder à l'anéantissement des abeilles et la destruction de l'espèce végétale « le baobab ». L'élargissement et le bitumage reliant la ville de Savalou et le village Mondji devait détruire les autels de la divinité « Dancoli », une sorte de termitière. Toutes les tentatives et stratégies mises en œuvre pour sa démolition ont été vaines et inefficaces. Du fait qu'aucun accord n'a été conclu avec les dignitaires des cultes, un contournement a été opéré. Il en résulte une augmentation de la longueur de la route et certainement du coût de la réalisation. Il est observé que les logiques des Etats et des organisations régionales d'aménagement des routes ne sont pas en harmonie avec celles des populations, ni avec celles des collectivités territoriales. Mais les Plans d'Aménagements des Transports élaborés à grandes échelles s'imposent à ceux mis en place à petites échelles. Concernant particulièrement les routes qui exigent de

lourds investissements, leur exécution est souvent différée et n'accompagne pas les flux nouveaux. Tout ceci contribue à ce que les routes se heurtent à des installations et des activités humaines.

Par contre, le Plan de transport à travers les routes participe à la structuration de l'espace et donnent de la valeur au foncier et en créant un marché de ce dernier. Il permet la naissance et le rayonnement des pôles de développement comme se furent les cas de Tchetti, de Doumè et d'Ottala après la réfection et le bitumage des routes reliant ces localités et le chef-lieu de la commune, seule agglomération à caractères urbains. Pour 79,1 % des usagers des routes réfectionnées et bitumées, la mobilité sur ces dernières est aisée et permet de gagner de temps, de réduire les cas d'accident et de préserver les états de santé à cause de la diminution des secousses qui étaient dues à la présence de nombreuses crevasses sur les routes. En outre, pour 61,3% des travailleurs des services du Centre National de la Sécurité Routière (CNSR), le trafic routier a augmenté de 51,5% après le bitumage de l'axe routier Savalou-Djougou. Les marchés se trouvant dans cette région-grenier connaissent désormais une forte animation avec la vente notamment des produits vivriers. La création et le reprofilage des routes dans le cadre des campagnes cotonnières ont permis de créer auprès ou dans les champs de coton des marchés de vente de ce produit agricole et des produits de première nécessité. Pour 95,9 % des producteurs de coton interrogés, les rapprochements des marchés aux lieux de production motivent les agriculteurs à produire davantage car le transport par eux des matières agricoles des champs vers les points de vente très éloignés leur était très pénible et onéreux. Comme en témoignent 86,1 % des conducteurs des véhicules qui approvisionnent les usines d'égrenage du coton, les bons états des routes pendant les campagnes cotonnières leur permettent de faire en moyenne 1 à 3 voyages par jour selon les distances séparant les lieux de vente et les usines d'égrenage. Longtemps envisagé sous le seul angle de sa valeur culturelle (Choay, 1992 :63), le patrimoine apparaît actuellement comme une ressource qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose (Vernières, 2011 :15). Les relations entre le patrimoine foncier et l'aménagement routier ont révélé des forces, faiblesses, menaces et opportunités qui sont identifiées grâce à l'application des modèles d'analyse PEIR et notamment de SWOT ou FFOM (figure 3).

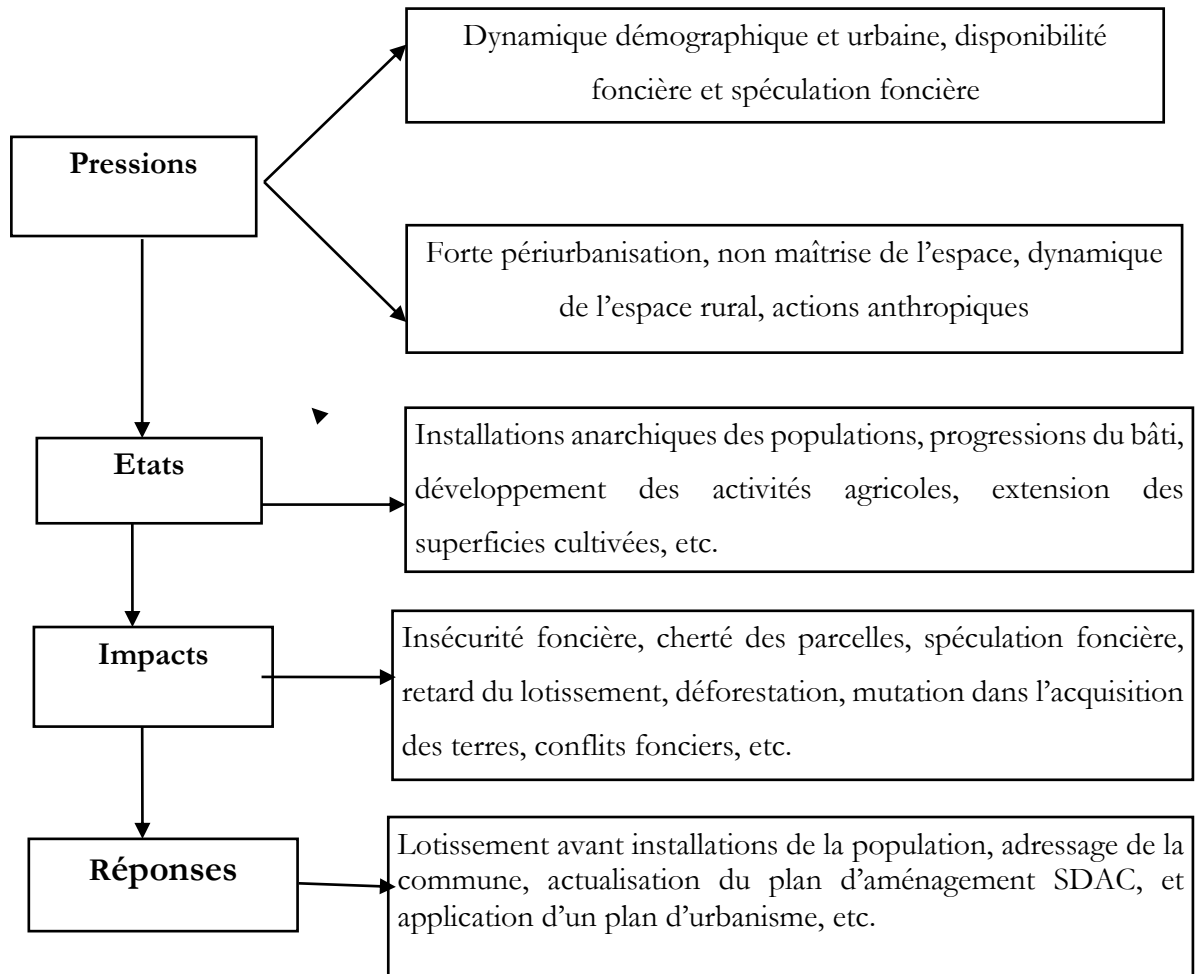
Figure 3 : Facteurs internes et externes des relations entre le patrimoine foncier et l'aménagement routier dans la commune de Savalou



Source : Travaux de l'analyse des résultats par le modèle SWOT ou FFOM

La figure 3 montre les facteurs internes et externes qui influencent les relations entre le patrimoine foncier et l'aménagement routier dans la commune de Savalou. Ils sont nombreux et variés. L'autre modèle d'analyse des résultats utilisé est le PEIR. Son application a donné des résultats (figure 4).

Figure 4 : Synthèse des résultats avec le modèle d'analyse PEIR



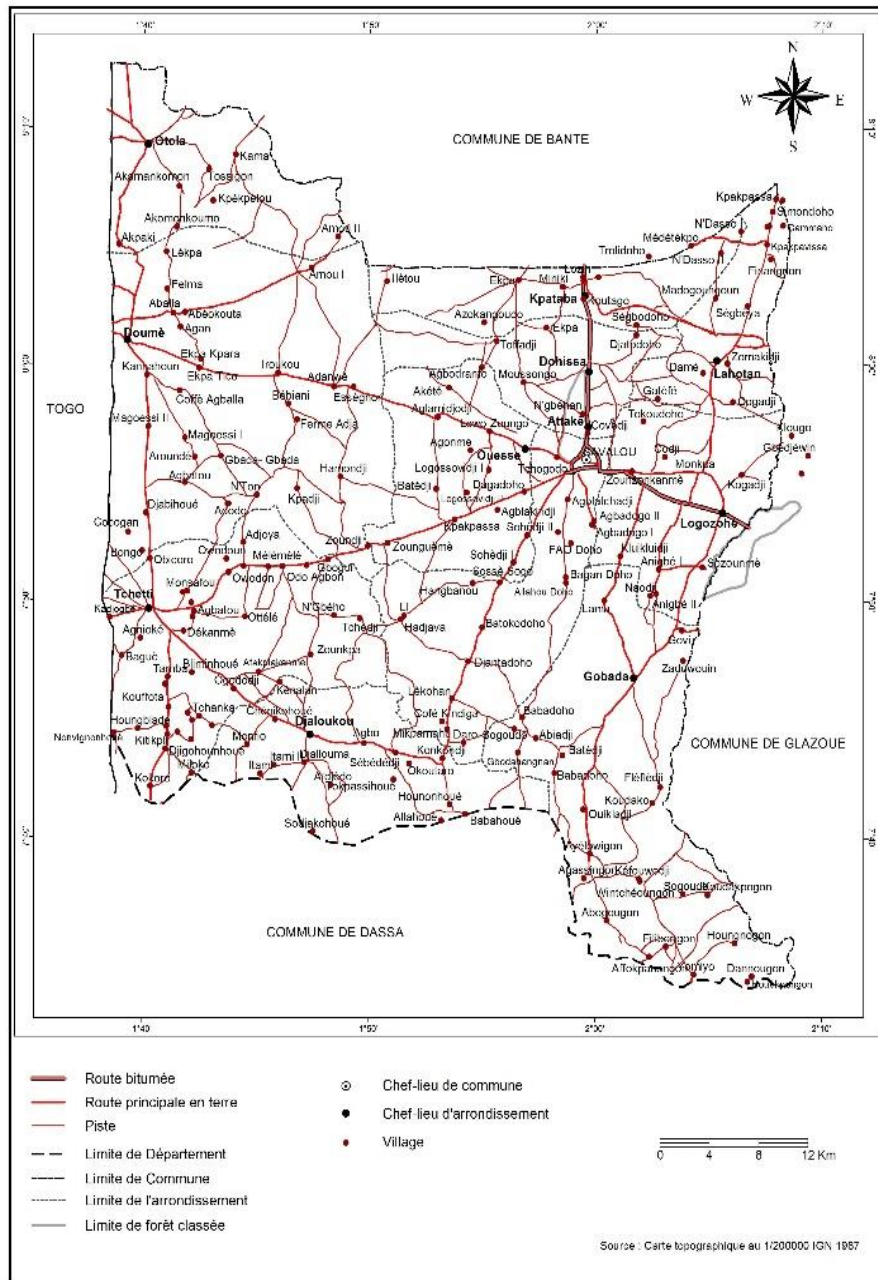
Source : Travaux de l'analyse des résultats par le modèle PEIR

Le modèle PEIR a permis de faire la synthèse des résultats par rapport aux pressions, exercées par la population sur les ressources naturelles, de déterminer les états des écosystèmes, les impacts des pressions sur ces derniers et les réponses apportées pour les protéger.

2.3-Patrimoine foncier et réseau routier, un doublet à dynamique instantanée

La dynamique du patrimoine foncier repose sur les dimensions spatiale, temporelle, fonctionnelle et perspective. L'évolution spatiale prend en compte l'occupation des sols, celle temporelle met en exergue les modes d'accès au foncier. A chaque partie du territoire communal (zone) est attribué un rôle ou fonction. Le territoire de la commune est occupé par des éléments naturels (relief, végétation, cours et plans d'eau) et des installations humaines (agglomérations, champs, voies, etc.) en perpétuelle évolution. La dynamique au sein de ces différentes composantes est progressive ou régressive (figures 5 et 6).

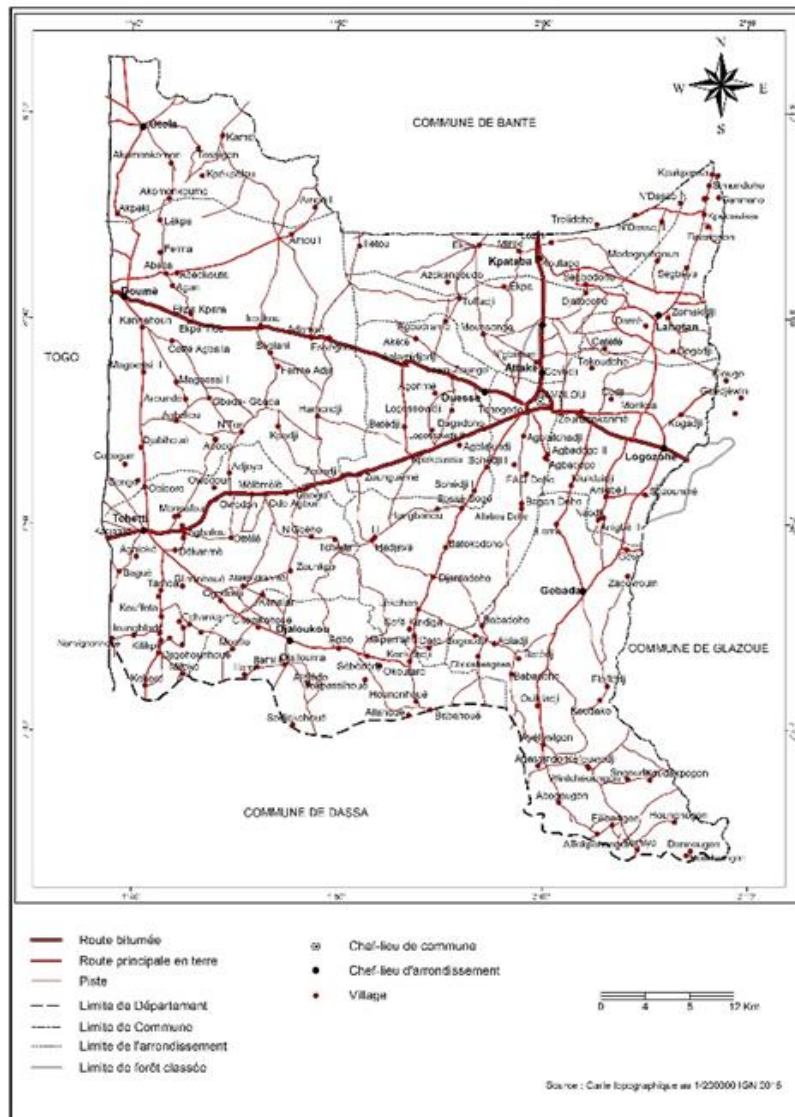
Figure 5 : Réseau routier de la commune de Savalon en 1987



Source : Travaux cartographiques et occupation du sol, 2019

Les figures 5 et 6 montrent que l'entité administrative de Savalou a connu une dynamique temporelle. Des mutations sont intervenues dans la gestion traditionnelle du patrimoine foncier à travers la création de nouvelles formes de places publiques, l'érection des monuments, l'aménagement de nouvelles routes et surtout le démembrement ou le lotissement des terres. Une politique de maillage du territoire a été mise en place sous l'administration coloniale qui a créé à Savalou, un pôle urbain doté dès 1924 d'un document d'urbanisme intitulé Projet d'Aménagement Urbain à Savalou et qui couvrait une superficie de 277 ha 01a. Le Projet présente dix-sept (17) tranches c'est-à-dire allant de la tranche A à la tranche Q. Il existe une tranche spéciale d'environ 24 ha concernant le morcellement de la réserve destinée au cimetière dans le lotissement de Savalou situé au quartier Affossouklinou.

Figure 6 : Réseau routier de la commune de Savalou en 2018



Source : Travaux cartographiques et occupation du sol, 2019

Le Projet d'Aménagement Urbain de Savalou de 1924 a eu des implications économiques, sociales et environnementales : le lotissement de la tranche Spéciale, opérations de lotissement, et la réalisation des infrastructures sociocommunautaires comme la radio-cité, la foire, le morcèlement de la réserve de l'école pour la construction des locaux d'un commissariat de police, du tribunal de première instance, de l'Office des Postes et Télécommunication, du siège de l'ONG Humanité Bénin, de la Loterie Nationale, des bureaux de l'arrondissement de Savalou-Agbado, etc. Les travaux de morcellement ont participé à la destruction du couvert végétal. Le projet d'Aménagement Urbain de Savalou de 1959 a facilité les travaux d'installation des réseaux de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) et de la Société Béninoise de l'Energie Electrique du Bénin (SBEE), la décongestion du noyau central, ancien noyau urbain. Les voies d'accès ne sont pas encore améliorées et la circulation est difficile dans le noyau ancien urbain à cause du site qui est au pied d'une chaîne de collines, sur une pente allant de 4 % à 8 % et des concessions

lignagères entremêlées, obligent certains jeunes en général et la couche élite en particulier à s'installer dans les nouvelles zones loties. Le plan de lotissement de 1959 avec des travaux publics n'a pas pris en compte l'existence des cours d'eau. Comme conséquence, il y a eu la traversée de 103 parcelles et de 6 équipements par ces derniers. Du fait que les voies ne sont pas revêtues, l'occupation de l'espace est difficile. Après l'indépendance en 1960, il y a eu au Dahomey, actuel Bénin, de 1962 à 1965 le premier plan quinquennal ; de 1966 à 1970 le plan quinquennal de développement économique et social et de 1971 à 1972 le plan intérimaire. Il fallait atteindre 1992 quand fut élaboré un autre Plan d'aménagement de la ville de Savalou pour l'horizon 2000. La présence des collines et des affluents de la rivière Agbado sur le site urbain de Savalou constitue des contraintes pour l'extension de la ville. Pour contourner ces difficultés le plan d'aménagement de la ville de Savalou a retenu deux options de développement spatial : l'extension de l'agglomération exclusivement dans les zones déjà loties, l'assainissement du noyau ancien. Il y a eu un réaménagement de l'ancien lotissement, notamment au niveau de la voirie. Celle-ci comprend désormais les voies de communication, essentiellement la Route Nationale Inter-Etat (RNIE2), la Route Nationale Inter-Etat (RNIE3) et la rocade qui ceinture l'agglomération au Nord-Est, les voies secondaires et les voies de desserte réétudiées au niveau des lotissements Gbaffo Dékamey, d'Ahossèdo, de la zone commerciale et à l'est des travaux publics (TP). Son élaboration et son application ont des conséquences socio-économiques.

A l'ère de la décentralisation, la commune de Savalou a eu des plans de développement communal (PDC). Le tout premier date de 2003 a globalement pour objectifs de faciliter le déplacement des personnes et biens, d'améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de base pour tous, de valoriser le potentiel productif et de soutenir la gestion durable des ressources naturelles. Spécifiquement, il s'agit de désenclaver les zones rurales, d'accéder aux services sociaux de base pour tout faciliter, de permettre à tous d'accéder aux systèmes d'encadrement et de vulgarisation des techniques de production et d'aménager et d'assainir l'environnement. La dynamique des réseaux routiers est liée à une structuration de l'espace par un réseau de grands axes anciens et une importante mobilité des tracés. Elle est basée sur des dynamiques conjointes de pérennité, de changement, la durabilité des itinéraires, fondée sur la mobilité des linéaments qui les composent. Dans les paysages, il est observé lors des enquêtes de terrain dans le cadre de cette recherche des segments routiers, des ponts anciens abandonnés au profit de nouveaux réseaux. Les cas font légion le long des tronçons routiers Dassa-Savalou et Savalou-Djougou.

3-Discussion

Les recherches dans le cadre de cette étude ont révélé que le patrimoine foncier est une ressource à identité socioculturelle et que les modes de vie déterminent les paysages et les façonnent dans le temps et dans l'espace. Ce résultat est similaire à ceux des auteurs qui ont défini le paysage. G. Bertrand (1968 :263), définit le paysage comme une certaine portion d'espace, le résultat de la combinaison dynamique, donc instable d'éléments physiques, biologiques et anthropiques qui en réagissant dialectiquement les uns sur les autres font du paysage un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution. Les paysages sont des différenciations de l'espace terrestre (Rougerie, 1969 :13) et nous touchent profondément, ils sont alors liés à des milliers de moments de notre vie (Neuray, 1982 :181). Le paysage implique un signe d'un système de forces en action produisant des objets (d'origine abiotique, biotique ou construits par l'homme), spectacle perçu plus ou moins nettement par les divers groupes d'usagers, sujet d'études scientifiques par lesquelles on cherchera à comprendre comment les objets produits composent les images perçues (Brossard et Wieber, 1984 :7). Les perceptions des populations déterminent la nature de la gestion du foncier. Les populations locales de l'Atacora au Bénin ont une représentation et ces perceptions sont liées à l'ensemble de leurs croyances en rapport avec Dieu et le cosmos ; elles constituent le fondement de leurs relations avec la nature (Ouassa Kouaro, 2008 :58)

Ce travail a également révélé que l'aménagement du territoire est une source de conflit entre le foncier et le réseau routier. Ce résultat corrobore ceux des travaux des auteurs. En effet, Michel *et al.* (2011 :1), ont montré que les populations urbaines continuent d'augmenter à des rythmes soutenus, les dynamiques foncières dans les villes du Sud dessinent depuis trente ans un bilan préoccupant : une croissance urbaine considérable ; la croissance urbaine qui n'est pas suffisamment accompagnée des équipements et des aménagements nécessaires pour assurer aux habitants un cadre de vie décent ; et, par ailleurs, la progression importante de marchés fonciers non régulés, qui aggrave les inégalités face à l'accès aux ressources urbaines (solidarités, services, emplois, marchés, etc.) – notamment en termes de distance (Bertrand, 2010a :15). L'habitat illégal a été la forme majoritaire de l'expansion urbaine, et plus encore à partir des années 1970 (Kasarda, et Crenshaw, 1991 : 4 ; UNCHS, 1982 :85). Selon Coignet et Eiglier (1974 :165), le Plan de Transport est indissociable du Plan d'Aménagement du Territoire ; mais le Plan de Transport projette un ensemble d'infrastructures. Ce sont des réalisations physiques bien déterminées quant à leur localisation et leurs caractéristiques principales et la réalisation du Plan de Transport est de la responsabilité de la puissance publique. Le Plan d'Aménagement se situe dans une logique différente. Cette recherche a aussi démontré qu'entre le patrimoine foncier et réseau routier, il y a une interdépendance à caractères pluridisciplinaires. Ce résultat est non conforme à ceux des travaux des auteurs. Selon Marchand (2009 :2), dès 1989, Vion a proposé une approche inverse prenant comme base de recherche le réseau lui-même et non sa décomposition morpho-historique (Vion, 1989 :74). Il ne s'agit plus de reconstituer un ancien tracé à partir de segments attestés mais de cartographier un réseau pour

en reconnaître les itinéraires et tracés, en partant du principe que « le réseau routier contient en lui-même les indices de sa propre histoire » (Vion 1989 :69). C'est véritablement la dynamique d'évolution que l'on cherche à comprendre par l'étude de l'ensemble du réseau routier à la fois dans le temps et dans l'espace. Il s'agit donc de dépasser le clivage présent/passé, local/global pour, au contraire, s'attacher à leurs relations et leurs interactions et à la vision d'une évolution linéaire dans le sens de la dégradation des formes dans le temps (naissance, vie, mort). La conservation remarquable des itinéraires routiers dans le temps repose sur les possibilités de multiples réinvestissements et sur leur caractère multifonctionnel. Ces réinvestissements se font par la conservation de la fonction routière, tout en s'adaptant aux nécessités et aux situations nouvelles. Avec la modification de sa fonction, la voie est aussi transformée en limite parcellaire, chemin d'exploitation rurale ou forestière. L'alignement remarquable des limites conserve alors la mémoire du tracé. Comme pour d'autres formes du paysage, le changement est un gage de continuité et de stabilité (Marchand, 2009 : 16). L'inscription durable des itinéraires routiers se fonde donc sur une mémoire sans cesse réactivée dans le temps et dans l'espace. L'histoire des itinéraires n'est pas linéaire, mais elle met en œuvre un jeu d'interactions complexes entre le local et le global, le passé et le présent. Toutes les disciplines sont alors utiles pour établir les relations entre le patrimoine foncier et le réseau routier.

Conclusion

Le patrimoine foncier de la commune de Savalou est constitué des composantes archéologiques, géologiques, historiques, pédologiques, climatologiques, anthropiques, végétales, animales, etc., qui constituent des facteurs de développement. Le patrimoine foncier et les réseaux routiers s'interagissent et sont en des conflits permanents car le réseau routier est aux échelles locales, nationales, régionales voire internationales. Il relève de la puissance d'Etat et de la nécessité de gros investissements. Les dynamismes de ces outils se font de façon instantanée et concomitante. Ils ont tous une identité culturelle et évoluent dans l'espace et dans le temps. Leur liant qu'est le Plan d'Aménagement du Territoire, est en même temps leur source de conflits. L'explication de leur évolution nécessite une interdisciplinarité. Du fait que les réformes foncières actuelles ne sont pas intégrées et participatives, elles risquent d'être génératrices de nouveaux problèmes fonciers.

Références bibliographiques

- ADAM Kolawolé Sikirou et BOKO Michel (1983), *Le Bénin*, Cotonou / Paris, Editions SODIMAS / EDICEF
- AGBALLA Idrissou (2019), *Gestion foncière et défis et défis d'aménagement de Tchettî (commune de Savalou)*, Mémoire de Licence de Géographie. DGAT /FASHS / UAC.
- AGOÏNON Norbert, OYEDE Lucien Marc, TCHIBOZO Cohovi François et AGBAHOUNGBA Edwige (2010), « Erosion pluviale et gestion des terres dans le bassin-versant supérieur de l'Agbado (Bénin en Afrique de l'ouest) », *Climat et développement*, numéro 10. FLASH / UAC. Laboratoire Pierre Pagnet. Climat, Eau, Ecosystème et Développement, 30-41.

- AVELINE-DUBACH Natacha (2008), *L'Asie, la bulle et la mondialisation*, Paris, CNRS éditions.
- BERTRAND Christophe (2015), *Écrits, entretiens, analyses et témoignages*, Paris, Paperback.
- BERTRAND George (1968), « Paysages et géographie globale. Esquisse méthodologique », *Revue géographique des Pyrénées et du sud-ouest*, Tome 39, fascicule3, 249-27
- BROSSARD Thierry et WIEBER Jean-Claude (1984), « Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie », *L'Espace géographique*, vol. 13, n°1, 5-12.
- CHERUBIN Bernard (1988), « Patrimoine régional et aménagement rural en Guyane française », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 41-164.
- DESJARDINS Xavier (2021), Qu'est-ce que l'aménagement du territoire? *L'aménagement du territoire*, 13-27.
- CHOAY Françoise (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Editions du Seuil.
- COIGNET Jean et EIGLIER Pierre (1974), « La relation aménagement-transport : problèmes et contradictions », *Revue économique*, vol 25, n°2, 163-175.
- DESJARDINS Xavier (2021), *L'aménagement du territoire*, Paris ; 2^e Editions, Armand Colin.
- INSAE (2013), *Cahier des villages et quartiers de ville du département des Collines* (RGPH-4).
- KASARDA John et CRENSHAW Edward (1991), "Third World Urbanization: Dimensions, Theories, and Determinants Annual", *Review of Sociology* 17(1), 467-501
- KEBE Boubakar Hamadou (2014), *Mise en place du système d'Information Foncier dans la Commune Urbaine de Kati au Mali*, Mémoire de Master en Sciences de la géo-information, RECTAS.
- MARCHAND Claire (2009), « Analyse morphologique dynamique des réseaux de voies », *Les nouvelles de l'archéologie*, 115 | 2009, en ligne, URL: <http://journals.openedition.org/nda/646>; Doi: <https://doi.org/10.4000/nda.646> consulté le 30 octobre 2022.
- MERLIN Pierre (2000), « Aménagement du territoire », in Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 3^e éd., 902, 38-43.
- MICHEL Aurélie, DENIS Éric, GONÇALVES Rafael Soares (2011), « Introduction : les enjeux du foncier urbain pour le développement. Nouveaux marchés et redistribution des responsabilités », *Revue Tiers Monde*, 2011/2 (n°206), 7-20.
- NEUREY Georges (1982), *Des paysages*, Gembloux, Presses Agronomiques de Gembloux.
- OUASSA Kouaro Monique (2008), *Les déterminants socioculturels de la désertification dans l'Atacora Ouest au Bénin*, Thèse de doctorat en Gestion de l'environnement, Paris 4, en partenariat avec Laboratoire Espaces, nature et culture (Paris) (laboratoire).
- ROBERT Sandrine et VERDIER Nicolas (2012), « Pour une recherche sur les routes, voies et réseaux... », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/nda/643> UNCHS (Habitat) bibliography, v. 2, Nairobi, viii. Consulté le 14 octobre 2022
- ROUGERIE George (1969), *Géographie des paysages*, « Que-sais-je ? », Paris, PUF.
- VERNIERES Michel (2015), « Le patrimoine : une ressource pour le développement » Dans *Techniques Financières et Développement*, n° 118), 7-20
- VION Tierre Eric (1989), De l'étude des tronçons de chemins à celle des réseaux routiers.
- VOLKOFF Boris, WILLAIME Pierre (1976), *Carte pédologique de reconnaissance de la République Populaire du Bénin à 1/200 000 : Feuille de Porto Novo*. Paris, ORSTOM.